

1

## Service Ecoute Famille :

Entretiens cliniques par téléphone, assurés par **une équipe de psychologues cliniciens**. Un espace de libre parole, confidentiel et anonyme, qui s'adresse à toute personne confrontée aux troubles psychiques d'un proche, ainsi qu'aux bénévoles des délégations.

**Ouverture du lundi au vendredi,  
de 9h à 13h et de 14h à 18h (vendredi 17h)**

**01 42 63 03 03**  
[ecoute-famille@unafam.org](mailto:ecoute-famille@unafam.org)



Le service oriente les appelants vers leur **délégation départementale** et propose éventuellement, après évaluation de la situation, des rendez-vous avec **les professionnels consultants du siège**.

2

## Permanence du Psychiatre :

Le **Docteur Daraux** délivre des consultations ponctuelles d'une heure au siège **le mardi, de 14h à 18h**.

Les rendez-vous doivent être demandés à l'accueil de l'Unafam au 01.53.06.30.43

3

## Permanence des Avocats :

**Maîtres Gauvenet et Nicolay** consultent sur place ou par téléphone **le lundi matin et le vendredi matin, de 9h30 à 12h**.

Ce service est réservé aux adhérents. Les rendez-vous doivent être demandés à l'accueil de l'Unafam au 01.53.06.30.43

4

## Service social :

Une assistante sociale effectue des permanences téléphoniques :  
Pour les familles et amis résidant en **Ile de France** : **01 53 06 11 43**  
Les lundis et vendredis : **de 14h à 16h**

Les mardis, mercredis et jeudis : **de 10h à 13h**

En dehors de ces horaires, l'appelant peut envoyer un mail à [isabelle.debiasi@unafam.org](mailto:isabelle.debiasi@unafam.org) en précisant la demande, les coordonnées téléphoniques, la ville et le département, l'horaire en journée auquel l'appelant est préférentiellement joignable.

**Les familles résidant en province** sont invitées à contacter leurs délégations (coordonnées [www.unafam.org](http://www.unafam.org) ou par mail N°du département @unafam.org ex : [49@unafam.org](mailto:49@unafam.org))